



Fiche membre CIO:

- Chinedu Okoye, Planificateur urbain – Président du CNO du Nigéria

Les Jeux Olympiques sont beaucoup plus qu'un événement sportif; deux semaines suspendues du temps où le monde entier se rassemble autour des valeurs olympiques d'excellence, de respect et d'amitié. Cependant, ils représentent surtout une occasion extraordinaire pour la ville hôte de se surpasser et de faire perdurer ces valeurs sur le long terme.

Le développement urbain doit être au cœur des préoccupations des comités olympiques nationaux des villes candidates. L'utilisation et la rénovation d'infrastructures préexistantes est essentielle pour réduire les coûts, tout comme l'impact environnemental. Néanmoins, si la construction de nouveaux sites ou d'infrastructures est impérative, la priorité devra être donnée à leur reconversion à la suite des Jeux olympiques. L'objectif étant de réhabiliter les quartiers défavorisés, favoriser la mixité sociale avec des logements accessibles, et améliorer les transports publics. En somme, réduire les inégalités sociales et territoriales.

Sur le plan économique, la ville candidate devrait favoriser l'emploi local, la formation des jeunes et la participation des petites et moyennes entreprises aux marchés liés aux Jeux. L'objectif ne serait pas seulement d'attirer des investissements internationaux, mais de renforcer durablement le tissu économique local.

Ainsi, la réussite des Jeux ne se mesure pas seulement aux médailles remportées mais à l'héritage concret laissé aux habitants: une ville plus inclusive, dynamique et mieux équipée pour l'avenir.

- Comment allez-vous maîtriser le budget et éviter les dérives qui ont mis fin au projet de Brisbane 2032 ?
- En quoi les populations locales vont-elles concrètement bénéficier de l'organisation des Jeux, pendant et après l'évènement?
- Quel sera l'héritage des Jeux en termes d'infrastructures et quelle seront leur utilité ?

Article 34: Emplacement, lieux et sites des Jeux Olympiques

Dans le choix de l'emplacement, des lieux et des sites des Jeux Olympiques, la priorité doit être donnée à l'utilisation de sites et d'infrastructures existants ou temporaires. Lorsque la construction de nouveaux sites ou infrastructures permanentes est envisagée, celle-ci doit :

- prévoir une reconversion précise et financée des infrastructures après les Jeux
- s'inscrire dans une stratégie globale de développement urbain à long terme
- contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales